

- VACCIN - *HAEMOPHILUS INFLUENZAE*

CONTRE QUOI ?

Haemophilus influenzae est une **bactérie** qui colonise habituellement les voies respiratoires (existence de porteurs asymptomatiques). Elle se transmet par les sécrétions salivaires émises lors de la toux, la parole, les éternuements...

Cette bactérie est responsable d'otites moyennes aiguës, de sinusites, de bronchites ou de pneumonies.

COMPLICATIONS

Dans sa forme encapsulée contre laquelle protège la vaccination (*Haemophilus influenzae* de type b), elle peut être la cause d'affections invasives gravissimes comme :

- Des **méningites purulentes** : infection affectant le cerveau
- Des **bactériémies** : présence de bactéries dans le sang
- Des **épiglottites** : inflammation de la gorge avec obstruction des voies respiratoires

⚠ Les méningites à *Haemophilus* ne sont pratiquement plus observées chez les enfants dans les pays développés depuis la généralisation de la vaccination.

POUR QUI ?

OBLIGATIONS

La vaccination combinée contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'*Haemophilus influenzae* de type b, la coqueluche et l'hépatite B est obligatoire depuis 2018.

Primo vaccination à **2 et 4 mois** puis **rappels à 11 mois, 6 ans et entre 11 et 13 ans** (associé à la coqueluche).

RECOMMANDATIONS CHEZ L'ADULTE

La vaccination contre *Haemophilus influenzae* est **recommandée dans certaines situations d'immunodépression** comme pour les patients aspléniques : personnes sans rate, de cause anatomique (congénitale ou chirurgicale) ou fonctionnelle (drépanocytose).



À SAVOIR

Les vaccins disponibles sont dirigés contre le sérotype b et protègent des infections graves mais pas des otites ni des sinusites.

Ce vaccin est effectué en **combinaison** avec d'autres vaccins obligatoires : le DTP, la coqueluche et l'hépatite B. Il existe également un vaccin monovalent, utilisé en cas de rattrapage vaccinal.

⚠ En cas de méningite à *H. influenzae*, pour les personnes non vaccinées en contact avec des enfants de moins de 2 ans ou dans les familles avec des enfants de moins de 4 ans, il est conseillé de contacter son médecin pour se faire vacciner et débuter un traitement préventif.

IDÉES REÇUES ?



Bonjour docteur ! J'ai une question à vous poser. Etant jeune et en bonne santé suis-je quand même à risque de développer une méningite grave ?

En France, les méningites bactériennes représentent environ 1400 cas/an, avec une incidence plus élevée chez le jeune enfant. Même si les méningites à *Haemophilus influenzae* sont devenues rares depuis la mise en place de la vaccination, on retrouve la bactérie dans 5 à 5 % des méningites dans certaines classes d'âge.

Elles entraînent des hospitalisations, parfois le décès et souvent des séquelles neurologiques à type de surdité notamment. Ces infections invasives sont létales dans 5 à 10 % des cas.

Je me dis également que ce vaccin ne sert à rien car il ne protège pas de tous les types de cette bactérie ?

Depuis l'introduction de la vaccination contre *H.influenzae* en France en 1992 l'incidence des méningites à *H.influenzae* de type b a considérablement diminué. De 500 cas/an avant 1992, on compte aujourd'hui moins de 5 cas/an (principalement des enfants incomplètement ou non vaccinés).